**[69:C:3]**

**Ordonnance**

[*no du dossier de la cour*]

COUR DE L'ONTARIO (DIVISION GÉNÉRALE)

MONSIEUR LE [*ou* MADAME LA] Le [*jour*] [*date*]

JUGE [*nom*]

[*intitulé de l'instance*]

[*sceau de la cour*]

ORDONNANCE

LA PRÉSENTE MOTION, qui a été présentée par le défendeur en vue d'obtenir une ordonnance annulant la convocation du jury remise dans la présente action, a été entendue aujourd'hui, à/au [*adresse du palais de justice*].

APRÈS AVOIR LU l'affidavit de [*nom*], affidavit qui a été fait le [*date*] et qui a été déposé, et après avoir entendu les plaidoiries des avocats du défendeur et du demandeur,

1. LE TRIBUNAL ANNULE la convocation du jury remise par le demandeur dans la présente action.

2. LE TRIBUNAL ADJUGE les dépens de la présente motion au défendeur sans égard à l'issue de l'instance.

greffier local,

Cour de l'Ontario (Division générale)